



SEANCE DU 21 JANVIER 2017

Date d'envoi de la convocation : 13/01/2017

Nombre de membres : 221

Nombre de présents : 205

Nombre de votants : 219

Secrétaire de séance : HOUIVET Benoît

L'an deux mille dix-sept, le samedi 21 janvier, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à 14 h 00 sous la présidence de Michel LEPOITTEVIN, Président par intérim et doyen d'âge des présidents des anciens EPCI du territoire, puis de Claude DUPONT, doyen d'âge des conseillers communautaires de l'assemblée.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BALDACCI Nathalie, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESUELLE Régine, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, BRECZY Rolande, BROQUAIRE Guy, PULCINELLA Robert suppléant de BROQUET Patrick, BURNOUF Elisabeth, FAFIN Alain suppléant de BUTTET Guy, CANOVILLE Michel, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Jean-Louis, CHARDOT Jean-Pierre, CHEVEREAU Gérard, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAUNAY Sylvie, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean, DESTRÉS Henri, DIESNY Joël, DIGARD Antoine, DRUEZ Yveline, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, DUPONT Claude, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMER Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, BELLAMY Daniel suppléant de GAUCHET Marc, GILLES Geneviève, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODEFROY Annick, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSELIN Bernard, GOSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GOUREMAN Paul, GROULT André, GRUNEWALD Martine, DIGNE Bernard suppléant de GUERARD Jacqueline, GUÉRIN Alain, GUYON Sophie, HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise, HARDY René, HAYÉ Laurent, HEBERT Dominique, HENRY Yves, HOUIVET Benoît, HOULLEGATTE Jean-Michel, HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, HUET Fabrice, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, JOZEAU-MARIGNÉ Muriel, LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LALOË Evelyne, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LAMOTTE Noël, LESENECHAL Guy, LATROUITE Serge, LAUNOY Claudie, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE MONNYER Florence, LE PETIT Philippe, LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEBRETON Robert, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LECOEUR François, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEFRANC Bertrand, LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LÉONARD Christine, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LE PETIT Philippe, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Michel, LEQUERTIER Colette, LEQUERTIER Joël, LEQUILBEC Frédéric, LERECULEY Daniel, LERENDU Patrick, LESEIGNEUR Hélène, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, BLESTEL Gérard suppléant de

LEVAST Jean-Claude, LINCHENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MAIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARTIN Yvonne, MATELOT Jean-Louis, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, NOYE Evelyne, ONFROY Jacques, ORANGE Marcel, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, PINABEL Alain, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, POUTAS Louis, PRIME Christian, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, REVERT Sandrine, RODRIGUEZ Fabrice, ROUSSEL Pascal, ROUXEL André, SALLEY Jean-Louis, , SCHMITT Gilles, SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, TARDIF Thierry, TAVARD Agnès, THEVENY Marianne, THIEULENT Lydia, TIFFREAU Danièle, TISON Franck, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie, VEILLARD Rodolphe, VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno, VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations :

BASTIAN Frédéric (pouvoir à FAGNEN Sébastien), CAUVIN Bernard (pouvoir à GODEFROY Annick), CAUVIN Joseph (pouvoir à HAMELIN Jacques), DELESTRE Richard (pouvoir à LEJAMTEL Ralph), FALAIZE Marie-Hélène (pouvoir à BALDACCI Nathalie), FEUILLY Emile (pouvoir à FEUILLY Hervé), GESNOUIN Marie-Claude (pouvoir de SEBIRE Nelly), GIOT Gilbert (pouvoir à MELLET Daniel), MARIE Jacky (pouvoir à Henri DESTRES), POIDEVIN Hugo (pouvoir à VARENNE Valérie), REBOURS Sébastien (pouvoir à BELHOMME Jérôme), ROUSSEAU Roger (pouvoir à PILLET Patrice), SARCHET Jean-Baptiste (pouvoir à DIGARD Antoine), PINEL Dominique (pouvoir à SOURISSE Claudine)

Excusé :

GOSELIN Albert, PIQUOT Jean-Louis.

ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur **Claude DUPONT** a expliqué que l'élection du Président se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu.

Il est alors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel à candidatures, se déclarent candidats :

- Monsieur Jean-Louis VALENTIN
- Monsieur David MARGUERITTE
- Madame Valérie VARENNE
- Monsieur Nicolas VIVIER

Après une présentation de chaque candidat, il est procédé au déroulement du vote.

1^{er} tour de scrutin	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	219
Nombre de bulletins nuls et blancs à déduire (conformément aux articles L 65 et L 66 du Code électoral - ces bulletins devront être annexés au procès-verbal)	1
Nombre de suffrages exprimés	218
Majorité absolue	110

Ont obtenu : **M Jean-Louis VALENTIN** : 107 (cent sept) voix
M David MARGUERITTE : 96 (quatre-vingt-seize) voix
Mme Valérie VARENNE : 8 (huit) voix
M Nicolas VIVIER : 7 (sept) voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour de scrutin.

Monsieur VIVIER Nicolas ne maintient pas sa candidature.

Lors du comptage du second tour, il est constaté 218 bulletins dans l'urne alors que le nombre de votants est 219.

Le Président décide de ne pas tenir compte de ce vote et de procéder à un nouveau vote.

Lors du comptage, il est constaté 220 bulletins dans l'urne alors que le nombre de votants est 219.

Le Président décide de ne pas tenir compte de ce vote et de procéder à nouveau au vote avec enveloppe et émargement des votants.

2 ^{ème} tour de scrutin	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	219
Nombre de bulletins nuls et blancs à déduire (conformément aux articles L 65 et L 66 du Code électoral - ces bulletins devront être annexés au procès-verbal)	1
Nombre de suffrages exprimés	218
Majorité absolue	110

Ont obtenu :

M Jean-Louis VALENTIN : 113 (cent treize) voix
M David MARGUERITTE : 100 (cent) voix
Mme Valérie VARENNE : 5 (cinq) voix

Monsieur Jean-Louis VALENTIN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Le conseil communautaire :

- **Autorise** le Président ou le/la Vice-président (e) délégué (e) à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dit** que la présente élection peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction compétente.
- **Dit** que le Président et le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.
- **Dit** que le Procès-verbal sera affiché au siège de l'agglomération.

Le Président doyen d'âge



Acte rendu exécutoire après réception en sous-préfecture le :

Et publication ou notification du 21/1/2017

Les assesseurs

Le secrétaire